

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le  
contrôle interne en matière de rapports financiers pour le

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

pour l'exercice 2022-2023 (non audité)

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>2. SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS .....</b>	<b>1</b>
2.1 GESTION DU CONTRÔLE INTERNE.....	1
2.2 ENTENTES DE SERVICE RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS.....	1
<b>3. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS DU CRSNG EN 2022-2023.....</b>	<b>2</b>
3.1 CONTRÔLES IMPORTANTS NOUVEAUX OU SUBSTANTIELLEMENT MODIFIÉS .....	3
3.2 PLAN DE SURVEILLANCE CONTINUE.....	3
<b>4. PLAN D’ACTION DU CRSNG.....</b>	<b>3</b>
4.1 PROGRÈS AU COURS DE L’EXERCICE 2022-2023 .....	3
4.2 PLAN D’ACTION POUR LE PROCHAIN EXERCICE ET LES EXERCICES SUBSÉQUENTS .....	3

## 1. Introduction

Le présent document communique de l'information sommaire sur les mesures prises par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris les renseignements sur la gestion des contrôles internes, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme de l'organisme sont présentés dans le Rapport sur les résultats ministériels de 2022-2023 et le Plan ministériel de 2023-2024.

## 2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

### 2.1 Gestion du contrôle interne

Le CRSNG a une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie, qui appuie l'évaluation et la surveillance de son système de contrôle interne. Son cadre de gestion du contrôle interne, qui est approuvé par le président et la dirigeante principale des finances, prévoit les mesures suivantes :

- des structures organisationnelles de reddition de comptes pour la gestion du contrôle interne afin de favoriser la saine gestion financière, notamment les rôles et responsabilités des cadres supérieurs dans leur domaine de responsabilité en matière de gestion du contrôle;
- des ententes annuelles de gestion du rendement et d'évaluation des employés, par l'entremise desquelles tous les employés doivent attester qu'ils ont lu le *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique*, qui décrit leur responsabilité à l'égard de la conduite responsable;
- des orientations à l'intention des responsables des processus opérationnels concernant les incidences des changements sur les contrôles internes;
- des communications et une formation continues sur les exigences législatives, ainsi que sur les politiques et procédures qui assurent une saine gestion financière et un contrôle rigoureux;
- la surveillance de la gestion du contrôle interne, des mises à jour régulières à ce sujet et la transmission des résultats d'évaluation pertinents et des plans d'action au président, à la dirigeante principale des finances et au Comité d'audit interne (CAI).

### 2.2 Ententes de service relatives aux états financiers

Le CRSNG fait appel à d'autres organisations pour traiter certaines transactions ou donner de l'information, ce qui influe comme suit sur ses états financiers.

#### Ententes courantes

- Services publics et Approvisionnement Canada administre le versement des salaires et l'approvisionnement en biens et en services, conformément à la Délégation de pouvoirs du CRSNG, ainsi que la prestation des services de gestion des locaux.

- Le ministère de la Justice offre des conseils et des services juridiques concernant les responsabilités éventuelles du CRSNG et les réclamations dont il pourrait faire l'objet dans le cours normal de ses activités.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor donne des renseignements sur le régime d'assurance du secteur public et administre de façon centralisée le versement des cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux prévus par la loi.

### Ententes particulières

Le CRSNG administre les fonds qu'il reçoit d'autres ministères et organismes fédéraux pour accorder des subventions et des bourses ou verser les paiements connexes en leur nom. Pendant l'exercice, il n'a administré aucuns fonds (comparativement à 119 358 \$ en 2021-2022) sous forme de subventions et de bourses. Ces charges se rapportent aux bourses de recherche scientifique dans les laboratoires du gouvernement canadien, qui ont pris fin. Elles ne sont pas inscrites dans les états financiers de l'organisme, mais plutôt dans les états financiers des ministères ou organismes qui ont fourni les fonds.

### 3. Résultats des évaluations du CRSNG en 2022-2023

Le tableau suivant résume la situation des activités de surveillance continue selon le plan cyclique de l'exercice précédent.

Voici les progrès qui ont été réalisés pendant l'exercice 2022-2023.

Mesure prévue dans le plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent	État d'avancement
Subventions et bourses	L'évaluation a eu lieu en 2022-2023. Elle a permis de cerner des mesures correctives, dont la mise en œuvre a été achevée en avril 2023.
Achats, paiements et créditeurs	L'évaluation a eu lieu comme prévu. Elle a permis de cerner des mesures correctives, dont la mise en œuvre a été achevée en avril 2023.
Règlements interministériels	L'évaluation a eu lieu comme prévu. Elle a permis de cerner des mesures correctives, dont la mise en œuvre a été achevée en 2022-2023.
Contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI) – Systèmes de gestion des subventions (SIGSB et AMIS)	L'évaluation a eu lieu comme prévu; des mesures correctives ont été cernées en 2021-2022, mais leur mise en œuvre devrait s'achever en 2023-2024 en raison de priorités divergentes découlant du passage à un nouveau système financier.
Contrôles à l'échelle de l'entité Budgétisation et prévisions	En raison du passage récent à un nouveau système financier en 2023-2024, les évaluations de la conception ont été reportées à 2024-2025, après la mise en œuvre de SAP. Elles tiendront compte de l'incidence du nouveau système financier sur les contrôles internes en matière de rapports financiers.

### **3.1 Contrôles importants nouveaux ou substantiellement modifiés**

Au cours de l'exercice, aucun contrôle important n'a été modifié de façon substantielle pour les processus existants nécessitant une réévaluation, et aucune mise à l'essai n'a été faite pour vérifier l'efficacité conceptuelle et opérationnelle d'un nouveau processus.

### **3.2 Plan de surveillance continue**

Dans le cadre de son plan cyclique de surveillance continue, l'organisme a terminé la réévaluation des contrôles financiers liés aux subventions et bourses, aux achats, paiements et créditeurs ainsi qu'aux règlements interministériels.

#### **Subventions et bourses**

Au total, six contrôles importants ont été évalués pour les subventions et six l'ont été également pour les bourses. La plupart des contrôles vérifiés fonctionnaient comme prévu et les mesures correctives suivantes étaient requises :

- Subventions – une observation a été faite concernant la séquence des certifications en vertu des articles 32, 33 et 34.
- Bourses – Trois observations ont été faites concernant la séquence des certifications en vertu des articles 32, 33 et 34.

Le CRSNG a élaboré un plan d'action de la direction et donné suite aux quatre observations reçues dès avril 2023.

## **4. Plan d'action du CRSNG**

### **4.1 Progrès au cours de l'exercice 2022-2023**

Toutes les recommandations formulées à l'issue des évaluations effectuées au cours des exercices antérieurs ont été prises en compte pour les subventions et bourses, les achats, paiements et créditeurs ainsi que pour les règlements interministériels.

Les recommandations restantes se présentent comme suit :

- Contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI) se rapportant au SIGSB et au système AMIS : La mise en œuvre de cinq des six observations ayant trait à la gestion du changement, à la gestion de l'accès et aux activités de TI a été achevée en juillet 2023. Une recommandation restante, qui se rapporte à la gestion de l'accès, est en cours d'application. Elle devrait être mise en œuvre en 2023-2024.

### **4.2 Plan d'action pour le prochain exercice et les exercices subséquents**

En avril 2023, le CRSNG a adopté le progiciel SAP (System Applications and Products in Data Processing) pour remplacer FreeBalance, son système financier précédent. L'organisme s'est joint à un groupe de ministères fédéraux qui utilise SAP, lequel est hébergé et maintenu par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

La mise en œuvre du progiciel SAP aura une certaine incidence sur les processus opérationnels mentionnés dans le plan d'essai pluriannuel. C'est pourquoi l'évaluation de la conception des cycles opérationnels devrait être réalisée après la mise en œuvre. On pourra ainsi s'assurer que les contrôles fonctionnent comme prévu et relever toute lacune dans les contrôles qui pourrait découler de la transition au nouveau système.

Au moment d'examiner les processus opérationnels détaillés et l'incidence éventuelle sur les contrôles, les facteurs suivants devraient être pris en compte :

- mise à profit des capacités du nouveau système;
- réduction maximale de l'incidence sur les activités;
- réduction maximale des coûts;
- création d'une valeur opérationnelle future.

L'ajustement des contrôles s'effectue simultanément en 2023-2024 dans le cadre de la gestion du changement lié au passage à un nouveau système financier, en suivant les étapes suivantes :

Étape 1 – Effectuer un examen exhaustif du système pour évaluer les interdépendances, l'intégration du système et le flux des activités.

Étape 2 – Procéder à la synchronisation et à tout ajustement nécessaire pour adapter l'ensemble des processus de contrôle au nouvel environnement.

Étape 3 – Cartographier le système et bien en comprendre le fonctionnement sous l'angle des contrôles.

Étape 4 – Exécuter un plan d'essai des contrôles pluriannuel en fonction du nouveau profil de risque et de la matrice des risques actualisée.

Les ajustements des contrôles sont mis en œuvre en collaboration avec les membres de l'équipe des systèmes financiers du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Le Plan pluriannuel de surveillance continue a été révisé afin que l'on puisse évaluer les risques globaux. Ainsi, on évaluera la conception de tous les processus opérationnels au cours des trois exercices suivant la mise en œuvre de SAP en fonction de leurs éléments de risque tout en tenant compte de l'incidence du nouveau système financier. Nous recommencerons à tester l'efficacité opérationnelle une fois que les évaluations de la conception auront été menées à bien pour tous les cycles opérationnels. Le tableau qui suit présente le plan cyclique de surveillance continue du CRSNG pour les trois prochains exercices.

Principaux secteurs de contrôle	Exercice 2023-2024	Exercice 2024-2025	Exercice 2025- 2026
<b>i) Contrôles au niveau de l'entité</b>			
<b>ii) Contrôles généraux de la technologie de l'information</b>			
AMIS			
SIGSB			
SAP		X	
PR et SGRC			X
<b>iii) Contrôles de processus opérationnels</b>			
Subventions et bourses	X*		X
Achats, paiements et créditeurs		X*	X
Rémunération	X		
Règlements interministériels		X*	X
Rapports financiers : fin de période	X*		
Rapports financiers : fin d'exercice		X*	
<b>iv) Contrôle interne supplémentaire en matière de gestion financière</b>			
Prévisions et budgétisation		X	

X\* Évaluation de la conception uniquement

X Évaluation de la conception et efficacité opérationnelle